



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/WP/192  
14 novembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme

Quarante-huitième session  
Genève, 29 janvier-2 février 2007  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.
4. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

**II. ANNOTATIONS**

**Point 1: Élection du bureau**

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du président et du vice-président/rapporteur, le président du Groupe de travail à sa quarante-huitième session sera le représentant d'un des États membres de la liste B, et le vice-président/rapporteur celui d'un des États membres de la liste A (Asie).

**Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa quarante-huitième session (voir la section I).

**Point 3: Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009**

3. À la neuvième session de la Conférence, les États membres de la CNUCED ont invité le Secrétaire général de la CNUCED à «tenir des consultations avec le Groupe de travail au cours de la préparation du programme de travail et du budget à un stade aussi précoce que possible» (TD/377). Le Groupe de travail sera donc saisi d'un document interne contenant un premier projet de programme de travail de la CNUCED pour l'exercice biennal 2008-2009, établi conformément aux instructions du Secrétaire général de l'ONU.

**Point 4: Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Groupe de travail**

4. Pendant la session, le secrétariat présentera un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

**Point 5: Questions diverses**

**Point 6: Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

5. Le rapport du Groupe de travail sur sa quarante-huitième session sera présenté au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-quatrième session.

-----